

Il n'est pourtant, à proprement parler, que le Père des hommes qu'il a créés à son image et ressemblance, au lieu que les autres créatures ne sont que comme des ombres, ou comme des vestiges informes de son être (Gen. 1. 26.).

Dans l'ancien Testament il était le Père des Israélites beaucoup plus parfaitement qu'il ne l'était des infidèles ; parce qu'ils avaient la connaissance de son nom, et qu'ils l'adoraient comme leur Créateur.

Et Dieu de son côté les gouvernait en Père par le soin paternel qu'il prenait de leur conduite. C'est pourquoi Moïse leur disait : « N'est-ce pas lui qui est votre Père, qui vous a possédé, qui vous a fait, qui vous a créé (Deut. 32. 6.) ? » Et ce divin Père leur reprochant leur ingratitude, disait : « Je me retirerai d'eux, et je verrai ce qu'ils deviendront : car c'est une génération ingrate et des enfants infidèles (Deut. 32. 20.). » Moïse leur reprochait la même chose : « Vous avez quitté le Dieu qui vous a engendrés (Ibid. 32. 6.). »

Mais dans la loi de grâce, il est le Père des fidèles d'une manière bien plus noble et plus divine ; car outre l'image naturelle de leur Créateur qu'ils portent gravée dans leur âme, comme témoigne le prophète (Psal. 4. 7.) : « La lumière de votre visage, Seigneur, est imprimée sur nous comme un cachet sur de la cire », il les adopte pour être les frères de son Fils unique et naturel, afin de les faire ses cohéritiers dans l'héritage de la gloire. C'est ce que dit saint Paul (Rom. 8. 17.) : « Si nous sommes enfants de Dieu, nous sommes par conséquent ses héritiers ; héritiers, dis-je, de Dieu, et les cohéritiers de Jésus-Christ, qui est le premier né entre plusieurs frères. » Et le même dit ailleurs (Hébr. 2. 11.) : « Tout Dieu qu'il est, il n'a pas honte de nous appeler ses frères. » « Voyez, dit le disciple bien-aimé (I. Joan. 3. 1.), voyez quelle est la charité du Père céleste envers nous, de vouloir que nous soyons appelés les enfants de Dieu, et